

*Initiatives ministérielles*

nions, même si elle offre également des émissions destinées aux Canadiens à l'étranger.

Je propose que le financement de RCI soit laissé entre les mains de ceux qui savent ce qui sert le mieux les intérêts de la nation canadienne. Je n'irais pas, cependant, jusqu'à proposer que le ministère des Affaires extérieures soit chargé d'administrer le service en question, car c'est l'indépendance même de ce service par rapport au gouvernement, cette caractéristique unique, qui lui donne la même crédibilité que la BBC.

J'ai été impressionné par les échanges d'étudiants que nous avons faits dans les années 60 avec un collègue américain, l'*Alliance College*, de Pennsylvanie. Le président de ce collègue nous a dit alors qu'il n'écoutait que les émissions de la Société Radio-Canada.

Cela m'a fait chaud au coeur, en tant que Canadien. Voilà un président de collège américain qui n'écoutait aucune émission américaine, seulement celles de Radio-Canada.

À mon avis le service doit être financé à même les crédits destinés aux affaires extérieures et au commerce extérieur. L'argument en question revêt une importance particulière aujourd'hui. Nous consacrons littéralement des millions de dollars à des délégations commerciales dans le monde entier pour nous assurer que les marchés internationaux connaissent mieux les débouchés qu'offre le Canada en matière d'échanges commerciaux. Nous versons en outre des millions de dollars pour favoriser les échanges commerciaux avec l'Union soviétique et l'Europe de l'Est et encourager ces pays dans leur lutte pour la démocratie.

Pourtant, nous envisageons de supprimer un des moyens les plus efficaces et les moins coûteux d'atteindre justement ces objectifs.

J'ai dit à de nombreuses reprises que je craignais que le gouvernement ne respecte pas l'engagement qu'il a pris de poursuivre jusqu'au bout les programmes qu'il a établis. Il y a à peine plus de trois semaines, nous avons discuté du nouveau rôle plus étendu de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Il a alors été question de la nécessité d'échanger de la technologie et de l'information, et de l'importance de discuter longuement et ouvertement, au besoin, afin de parvenir à un consensus parmi tous les pays intéressés.

Nous attendons encore qu'on nous renvoie le projet de loi C-88, qui porte sur la contribution du Canada à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Là encore, on peut se poser des questions sur la volonté politique d'aller jusqu'au bout.

Sauf erreur, les initiatives proposées soulèveraient très peu d'objections, si nous avons confiance dans les motifs qui leur servent de fondement. Or, on ne cesse de lancer de nouvelles initiatives et d'en laisser tomber d'autres.

Un moyen pour le gouvernement de prouver qu'il est sérieux dans toutes ces entreprises, c'est de s'engager directement à garder Radio Canada International en activité pour que les gens de l'Union soviétique et des autres pays d'Europe de l'Est sachent que nous souhaitons les voir surmonter leurs épreuves et que nous travaillons à cette fin.

Pour venir à la Chambre, je me suis absenté de la conférence de trois jours qui se tient ici à Ottawa. Le titre de cette conférence est «L'Union soviétique en mutation: les répercussions pour le Canada et le monde». J'admire la façon originale dont les organisateurs s'y sont pris pour financer cet événement. Comme ils ne trouvaient pas assez de fonds dans une seule enveloppe d'un seul ministère, ils s'en sont procuré auprès de Défense nationale Canada, d'Industrie, Sciences et Technologie, des Affaires indiennes et Nord Canada, des Affaires extérieures, du Commerce extérieur, du Fonds de désarmement, du Centre parlementaire pour les affaires extérieures et le commerce extérieur et de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité. Il y a donc des moyens innovateurs de trouver des fonds. Il est peut-être temps de songer à financer RCI par l'enveloppe des Affaires extérieures plutôt que par l'enveloppe de la culture.

Je ne saurais trop insister sur l'importance que le service international canadien soit libre et indépendant. J'insiste sur le terme «canadien», car jusqu'à maintenant, l'estime et le respect pour le service de nouvelles canadien sont encore considérables. Je ne sais trop combien de temps cela va durer; à voir la façon dont le gouvernement agit, nous pourrions en arriver au point où il suffira de syntoniser *Voice of America* pour connaître l'opinion canadienne. Espérons que cela n'arrivera jamais. On a encore l'impression à l'étranger qu'un service canadien de nouvelles est impartial, et son objectivité inspire les populations de pays où censure et informations sont synonymes.

L'un des exemples les plus récents de cette situation nous a été fourni lors des événements à la place Tiananmen. Nous avons pu alors rejoindre les étudiants et leur communiquer notre réaction à ces événements tragiques. Nous avons pu leur faire savoir que le Canada ne renverrait pas les étudiants chinois en Chine, qu'il leur offrirait asile.

Vous me faites signe que j'ai épuisé mon temps de parole, monsieur le Président. Il y a beaucoup d'autres points à débattre, mais je voudrais proposer l'amendement suivant à la motion n° 42: